

Paris, le 14 Novembre 2023

N/Réf : JPP/JCB/MR 00039/11/2023

Monsieur le Directeur régional,

L'axe ferroviaire Rang-du-Fliers - Boulogne-sur-Mer - Calais connaît de nouveau une importante dégradation de son service, interrompu depuis trois semaines suite à l'affaissement de plusieurs talus au niveau de Neufchâtel-Hardelot.

Pour rappel, l'axe avait déjà été arrêté entre novembre 2022 et février 2023 pour la même raison.

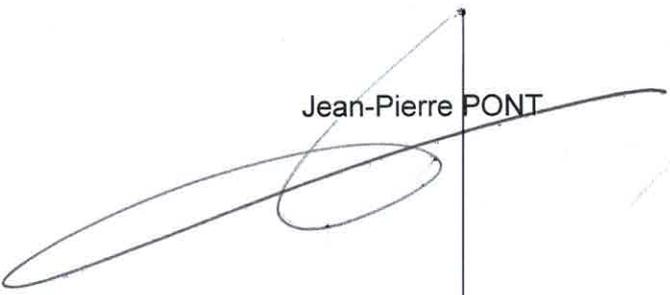
Vous avez mis en place un service d'autocars le temps des travaux depuis ce mardi 21 novembre semble-t-il inadapté selon les utilisateurs.

Cette situation constitue une véritable galère pour les usagers empruntant tous les jours les axes pour aller travailler ou étudier sur Lille, Amiens ou Paris. Leur durée de trajet se voit considérablement allongée ou alors inexistante.

Vous avez prévu un geste commercial à destination des abonnés pour novembre nettement insuffisant.

Il me paraîtrait équitable que vous puissiez revoir votre plan de transport en mettant des cars pour Amiens, de dédommager correctement les abonnés et d'adapter des tarifs réduits pour les voyageurs occasionnels voulant prendre le TER pour Paris via Amiens.

Dans l'attente d'une réponse non seulement rapide mais positive, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur régional, en mes sincères salutations.



Jean-Pierre PONT

Monsieur Jérôme BODEL  
Directeur régional TER Hauts de France  
449, avenue Willy Brandt  
59 000 – Lille

Copie pour information :

Monsieur Clément BEAUNE, ministre des transports

Monsieur Xavier BERTRAND, Président de la Région Hauts de France